

# Campagne de fleurissement de la ville d'Ussel



**Contact presse**

Marianne Debuire

05 55 46 54 02

[cabinet.maire@ussel19.fr](mailto:cabinet.maire@ussel19.fr)

# SOMMAIRE

---

## **Le service patrimoine vert et propreté urbaine**

### **Ussel labellisée « Ville trois fleurs » en 2013**

#### **Les démarches éco-responsables**

Objectif zéro pesticides

Fauchage raisonné et gestion différenciée

Les méthodes alternatives pour l'entretien

#### **Projet de fleurissement 2015 : les insectes en haute-Corrèze**

Décoration des massifs fleuris de la ville

Organisation de deux concours : dessins et photographies

Visite des serres municipales

L'implication du Conseil Municipal des Jeunes

## LE SERVICE PATRIMOINE VERT ET PROPRETÉ URBAINE

Le service Patrimoine vert et propreté urbaine a pour objectif de maintenir une ville propre et agréable.

Le service est constitué de 12 agents et 1 apprenti. Il s'occupe de l'entretien des espaces verts et naturels mais aussi des stades. De plus, il gère l'ensemble des étapes de fleurissement : de la production à la plantation et à l'entretien des massifs.

Chaque année, le personnel communal effectue un gros travail pour embellir la ville et la rendre plus agréable.

Les agents font éclore dans les serres municipales près de 30 000 plants qui vont rejoindre les massifs disséminés dans la ville ; place ensuite à la créativité de chacun et à l'entretien de ces massifs.

Ces derniers travaillent sur une palette végétale diversifiée qui emploie des plantes vivaces associées à des fleurs annuelles qui assurent une diversité et un renouvellement des compositions.

**La commune investit chaque année environ 2 200 euros dans l'achat de plantes et de petit matériel.**

## USSEL LABELLISÉE « VILLE TROIS FLEURS » EN 2013

Engagée dans une stratégie d'embellissement et de fleurissement de ses espaces publics, la ville d'Ussel a conservé son label touristique « Ville trois fleurs » décerné par le jury du concours régional des villes et villages fleuris en aout 2013. Cette labellisation est reconduite pour une période de trois ans.

Cette distinction récompense les actions menées par la collectivité tant sur la qualité et la quantité de fleurs, l'accueil touristique mais aussi le travail des agents et le respect de l'environnement.

Les membres du jury ont donc pris en compte le fleurissement, l'aménagement et la gestion des espaces de la ville, l'entretien des voiries et du mobilier urbain ainsi que la démarche environnementale.

# LES DÉMARCHES ÉCO-RESPONSABLES

Face aux enjeux environnementaux et aux politiques engagées en terme de développement durable, la ville marque son ambition de gérer de façon plus respectueuse l'environnement et les espaces publics.

La ville a décidé de prendre ses responsabilités en matière de réduction de l'usage des pesticides, dont les molécules actives ont des effets très nocifs sur toute la chaîne de la biodiversité et sur la santé de l'homme.

## Objectif zéro pesticides



Le 8 mai 2010, la ville d'Ussel signait la charte « objectif zéro pesticides » dans laquelle elle s'engageait à réduire progressivement l'utilisation des pesticides sur l'espace public (voirie, espaces verts...) tout en maintenant la ville propre, en limitant la pollution de l'eau et en formant les agents municipaux aux méthodes alternatives.

La ville a diminué de ce fait plus de 80% de désherbants, plus aucune utilisation de pesticides et de fongicides. Elle utilise désormais un mode de gestion plus naturel avec la mise en place de paillage divers, de plantes couvre-sol et d'un désherbage mécanique et manuel.

Mais pour atteindre pleinement cet objectif, la commune a besoin de la participation et de l'implication de tous les Ussellois.

## Gestion différenciée et fauchage raisonné



Pour l'entretien des espaces naturels, le service des espaces verts a mis en place une démarche de gestion différenciée.

Cette action prend en compte les caractéristiques écologiques et paysagères des sites, leur fréquentation et leur usage afin d'adapter les interventions d'entretien. Il s'agit donc de sectoriser les espaces par un zonage qui hiérarchise l'entretien de ceux-ci selon leur usage et leur situation.

En centre ville, on effectuera une tonte rase tandis qu'au bois de Grammont, à Ponty et au Château de la Diège, on tondra moins souvent pour favoriser la diversification de la faune et de la flore.

## **Les méthodes alternatives pour l'entretien**

Pendant un certain nombre d'années, la collectivité a eu recours aux herbicides en quantité importante afin de désherber la voirie (caniveaux, trottoirs, allées ou encore parking). L'utilisation des pesticides en milieu urbain entraîne une pollution de l'eau.

En 2010, la commune a donc choisi de réduire significativement cette pollution et d'abandonner l'utilisation des produits chimiques sur le voirie et les espaces publics en signant la charte zéro pesticides.

Rendre la ville propre est un enjeu fort pour la municipalité, c'est pourquoi les agents se mobilisent pour assurer le désherbage de la ville. Cette année, plusieurs méthodes seront utilisées comme le désherbage manuel (binette) et le jus de fourmis.

Le jus de fourmis est un produit naturel utilisé par de nombreuses collectivités. Pressées, les fourmis produisent un jus très acide qui brûle les mauvaises plantes.

# PROJET DE FLEURISSEMENT 2015

## LES INSECTES EN HAUTE-CORRÈZE

### Décoration des massifs fleuris de la ville

Chaque année, un thème est donné sur le fleurissement de la ville. Cette année, les agents du Pôle Vert travaillent sur la thématique des insectes. Pour ce faire, ils ont réalisés des insectes « grand format » avec des matériaux de récupération. Pour la réalisation, ils se sont inspirés de photographies.

Ces **insectes seront dispersés dans les différents massifs fleuris** de la ville :

- Office de tourisme : coccinelles
- Rond point des salles : une araignée et sa toile
- Parc de la mairie : des papillons géants (azurés de mouillères, cuivré des marais et apollon)
- Route de Clermont-Ferrand : des abeilles

Afin de présenter les différents insectes et sensibiliser les Ussellois sur l'utilité des insectes, des panneaux explicatifs seront présents aux endroits où il y aura les insectes mais aussi sur les gîtes de Ponty.



Dans le but de préserver la biodiversité, **trois refuges à insectes** ont été également réalisés: un au Château de la Diège, un dans le bois de Grammont et un à Ponty.

## Organisation d'un concours de dessins et de photographies

La ville d'Ussel, dans le cadre du fleurissement de la ville, organise un concours de dessins et un concours de photographies. Les photographies et dessins présentant les meilleures qualités techniques et esthétiques et respectant le thème « Les insectes en Haute-Corrèze » seront récompensés.

### √ Concours de dessin



En collaboration avec les différentes écoles de la ville et les accueils collectifs de mineurs, les enfants qui le souhaitent pourront participer au concours. Pour ce faire, ils devront réaliser un dessin sur le thème donné.

Ce concours se déroulera jusqu'au 15 juin 2015.

Une remise des prix sera effectuée le lundi 22 juin 2015 à 18 heures au Centre Culturel Municipal Jean Ferrat.

Trois prix seront décernés :

- Prix du jury : 4 invitations au PAL

- Prix coup de cœur : un pass famille à la Cité des Insectes à Limoges

- Prix de la créativité : un livre « L'incroyable aventure d'un papillon nommé Azuré »

### √ Concours de photographies

Ce concours, ouvert à tous les photographes amateurs, se déroulera jusqu'au 30 juin.

Les photographies présentant les meilleures qualités techniques et esthétiques et respectant le thème « Les insectes en Haute-Corrèze » seront récompensées.

#### Objectif

Photographier les insectes présents en Haute-Corrèze sous différents angles et en fonction de sa sensibilité artistique.

#### Comment y participer ?

Déposer ou envoyer deux photographies numériques maximum au format A4 (21x29,7 cm) à l'accueil de la mairie ou à l'accueil du Centre Culturel Jean Ferrat jusqu'au 30 juin 2015 ou par mail à l'adresse suivante : [concours@ussel19.fr](mailto:concours@ussel19.fr).

Trois prix seront décernés :

- Prix du jury : un stage photo avec Sylvain Bigourie, photographe professionnel d'Ussel (Image'in)

- Prix coup de cœur : un pass famille à la Cité des Insectes à Limoges

- Prix de la créativité : un livre « Guide écologique Papillons du Limousin »

**Pour les modalités de participation, un règlement des concours a été créé et est consultable sur le site internet [www.ussel19.fr](http://www.ussel19.fr).**



## La visite des serres municipales



Du 13 au 24 avril, sept classes de la ville d'Ussel ont pu visiter les serres municipales. L'occasion pour les enfants de découvrir cet endroit et de poser des questions aux agents qui s'occupent du fleurissement et de l'embellissement de la ville.

Les deux agents des serres municipales ont expliqué aux enfants l'utilité d'une ainsi que toutes les étapes du fleurissement. Ils ont ensuite abordé la production des plantes (bouturage, semis), le rôle de l'arrosage et de la machine de repotage. Puis ils ont terminé par la plantation dans les bacs de fleurs.



## Implication du Conseil Municipal des Jeunes



La commission Culture participera au concours de photographies. Les Jeunes prendront en photos les insectes présent sur le site de Ponty. Cette sortie s'effectuera le 27 mai 2015, lors de la journée « Un dragon dans mon jardin » organisée par le CPIE de la Corrèze.

De plus, ils participent à l'élaboration d'insectes « grand format » (Coccinelles et araignées). Ces sculptures sont fabriquées avec du papier mâché.

Ces réalisations seront visibles dans les massifs fleuris du centre culturel municipal Jean Ferrat au mois juin.



**Contact presse**  
Marianne Debuire  
05 55 46 54 02  
cabinet.maire@ussel19.fr

## NOS PARTENAIRES

